

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DES HERBIERS

Séance du 22 juin 2023

Date de convocation : 16 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 juin à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni salle des Conseils de la Communauté de communes du Pays des Herbiers, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Vice-Présidente.

Présents : Bénédicte GARDIN - Franck GAUTHIER à partir de la délibération n°02 - Magali LOISEAU - Odile PINEAU - Jean-Michel LUMEAU - Florence DE CHABOT - Marie-Annick MENANTEAU - Marie-Thérèse ABINAL - Christophe VILLENEUVE - Valérie VERDON - Laydie PASQUIER - Amélie PASQUIER - Françoise PINEAU - Alexandra BEAUNE - Marie VILLENEUVE

Excusés/Pouvoirs :

Christophe HOGARD donne pouvoir à Bénédicte GARDIN
Jean-Louis LAUNAY donne pouvoir à Valérie VERDON
Angélique RICHARD donne pouvoir à Odile PINEAU
Sabine LOIZEAU donne pouvoir à Jean-Michel LUMEAU
Christelle BOURMAULT donne pouvoir à Laydie PASQUIER
Alain CHENOIR - Elodie BRANGER - Marie-Françoise RAUTURIER

Nombre d'administrateurs en exercice : 23

Nombre d'administrateurs présents : 14 à la délibération 01 - 15 à partir de la délibération 02

Nombre d'administrateurs votants : 19 à la délibération 01 - 20 à partir de la délibération 02

Secrétaire de séance : Florence DE CHABOT

• 03 – EPICERIE SOLIDAIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ANDES – Rapporteur : Odile PINEAU

Pour la troisième année consécutive, un appel à projets sur la mesure "alimentation locale et solidaire" est organisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Il se décline au niveau national et au niveau départemental pour laisser une large part au soutien des projets de proximité.

Une enveloppe territorialisée est ainsi dédiée aux initiatives locales de tous les acteurs de la société civile et de l'économie sociale et solidaire qui s'engagent à accroître l'accès à une alimentation saine, sûre, durable, de qualité et locale aux citoyens qui en sont éloignés.

L'épicerie solidaire le « P'tit Magasin », gérée par le CIAS du Pays des Herbiers, est adhérente à l'ANDES (Association Nationale de Développement des épiceries) de Vendée qui a répondu à cet appel à projet pour les épiceries solidaires positionnées.

Ainsi, l'ANDES de Vendée reversera une enveloppe budgétaire de 3 283 € (125 bénéficiaires x 26,26 €) de la subvention reçue par Solidarité Alimentaire France, la structure porteuse de l'ANDES, dans le cadre du projet « Agir pour une alimentation saine et de qualité dans les épiceries solidaires vendéennes via un approvisionnement en produits locaux ».

ANDES laisse à l'épicerie le libre choix des produits alimentaires locaux qu'elle achètera avec son enveloppe financière. En revanche, seuls les produits alimentaires achetés auprès de producteurs locaux du département de la Vendée sont éligibles.



Département de la Vendée

Un premier versement de 50% interviendra après la signature de la convention avec l'ANDES.

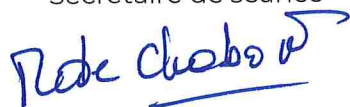
Compte tenu de l'exposé qui précède,
Vu le projet de convention ci-annexé,

Madame la Présidente propose au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- approuver la convention avec l'ANDES,
- l'autoriser, ou la Vice présidente, à signer tout document s'y rapportant.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée, le Conseil d'Administration adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Florence DE CHABOT,
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Bénédicte GARDIN,
Vice-Présidente



Publié électroniquement le : 29 JUIN 2023

Transmis en Préfecture le : 29 JUIN 2023

